

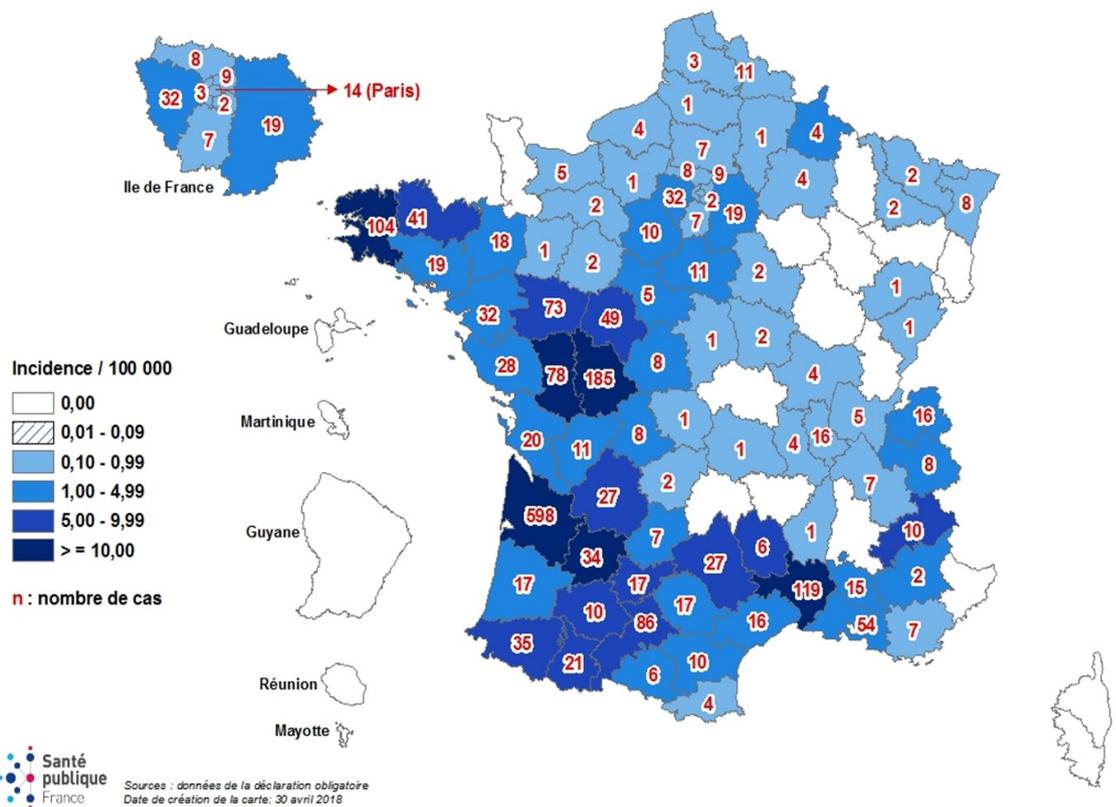
Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne chaque semaine sur son site internet. **Les données du présent bulletin sont provisoires à la date de l'analyse.**

### Points clés

- ▶ Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017, avec un pic épidémique en S13
- ▶ Au 29 avril 2018, 2071 cas déclarés depuis le 6 novembre 2017 (+ 124 cas depuis le dernier bulletin épidémiologique, S16)
- ▶ Plus de 1999 cas (97%) déclarés depuis le 1er janvier 2018
- ▶ 80 départements ont déclaré au moins 1 cas, nombre en hausse depuis le dernier bulletin.
- ▶ 49% des cas (n=1016) sont déclarés dans la région Nouvelle-Aquitaine, seule région en situation épidémique.
- ▶ Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 20,5 cas/100 000 habitants
- ▶ 21% des cas déclarés ont été hospitalisés
- ▶ 88% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés

**Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance de la rougeole :**  
Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes

**Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département, du 06 novembre 2017 au 29 avril 2018 (données provisoires n= 2071)**



### Foyers actifs.

**Sept régions rapportent des foyers actifs\*** : Bretagne (4: 3 foyers scolaires, 1 foyer hospitalier); Centre Val de Loire (1 structure petite enfance); Hauts de France (2: 1 structure petite enfance et 1 scolaire); Ile-de-France (3: 1 structure petite enfance et 2 scolaires); Nouvelle-Aquitaine (5: 1 foyer hospitalier, 1 universitaire, 1 scolaire, 1 structure petite enfance et 1 centre pénitencier); Pays de Loire (6: 1 petite enfance, 4 foyers scolaires et 1 centre de formation) et PACA (1 foyer scolaire).

# Chiffres clés

En semaine 16 (S16-2018) et depuis le 6 novembre 2017 (S45- 2017)

Les indicateurs	En S 16- 2018*	Depuis la S 45 - 2017**
Nombre de cas	<b>102</b>	<b>2071</b>
Dont cas hospitalisés (%)	21 (21%)	432 (21%)
Dont formes compliquées (%)	6 (6%)	187 (9%)
Dont admis en réanimation (%)	0 (0%)	19 (1%)
Dont décès	0 (0%)	1 (0%)
Taux d'incidence cumulée / 100 000 habitants	-	3,2
Nombre de départements avec incidence >0,1/100 000 habitants	-	80
<b>Données démographiques</b>		
Sexe ratio M/F	1,5	1,1
Nombre de cas chez les moins de 1 an	13 (13%)	169 (8%)
Nombre de cas chez les 1-14 ans	49 (49%)	827 (40%)
Nombre de cas chez les ≥ 15 ans	39 (39%)	1069 (52%)
Age médian (en années)	11	15
<b>Confirmation biologique</b>		
Nombre de cas confirmés biologiquement	-	848 (41%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	-	450 (22%)
Nombre de cas cliniques	-	773 (37%)
<b>Statut vaccinal (sur les cas nés depuis 1980 avec statut vaccinal renseigné)</b>		<b>(n=1643)</b>
Non vaccinés	-	1208 (74%)
Vaccinés 1 dose	-	227 (14%)
Vaccinés 2 doses	-	184 (11%)
Vaccinés nombre doses inconnues	-	23 (1%)
<b>Fréquentation d'une collectivité à risque</b>		<b>(n=1720)</b>
Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	-	369 (21%)
Structure d'accueil de la petite enfance	-	161
Milieu de soins	-	64
Autres collectivités	-	136
Non renseigné	-	8
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	-	1351 (79%)

\* Compte tenu des délais de notification, ce sont les données de la semaine N-2 qui sont présentées

\*\* Les cas de rougeole de la semaine N-1 sont inclus dans le bilan fait à partir de la semaine 45

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis le 6 novembre 2017, avec un infléchissement de l'incidence à compter de la semaine 13 (pic épidémique).
- L'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 20,5 pour 100 000 (figure 3).

Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S45-2017 à S16-2018\*.

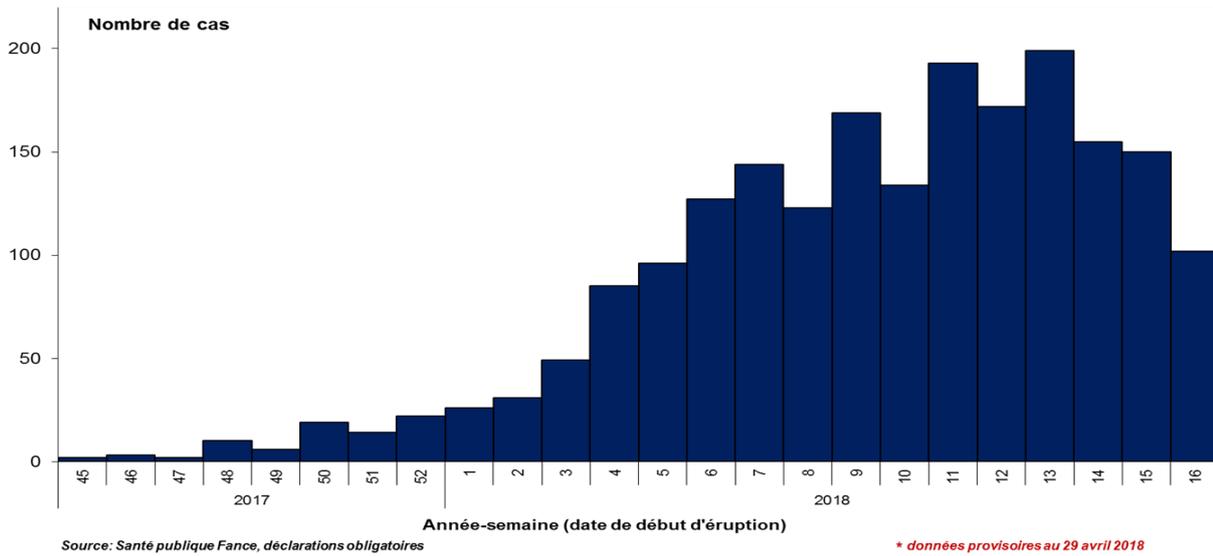


Figure 3: Incidence des cas de rougeole déclarés par groupe d'âge du 6/11/2017 au 29/4/2018 (n= 2065).

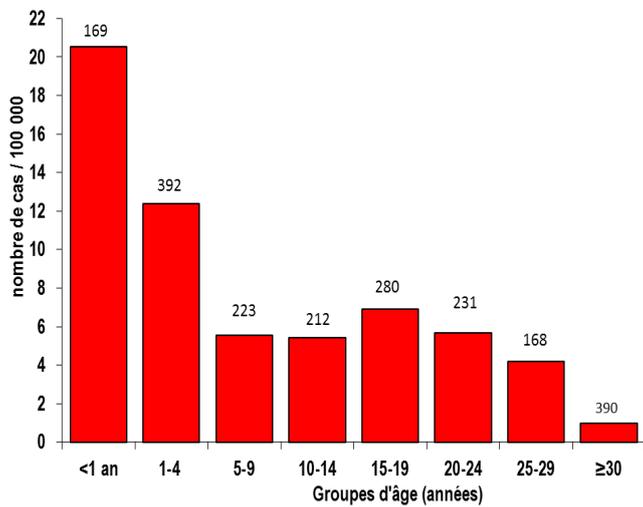


Figure 4 : Proportions de cas\* selon leur statut vaccinal, par groupe d'âge, France, du 6/11/2017 au 29/4/2018.

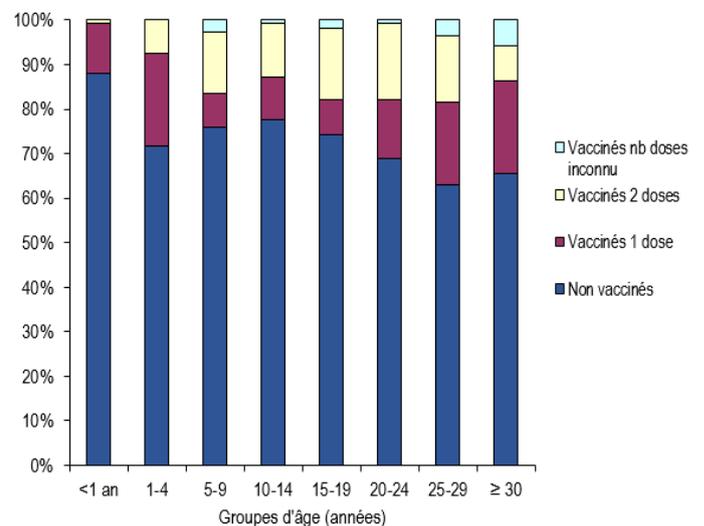
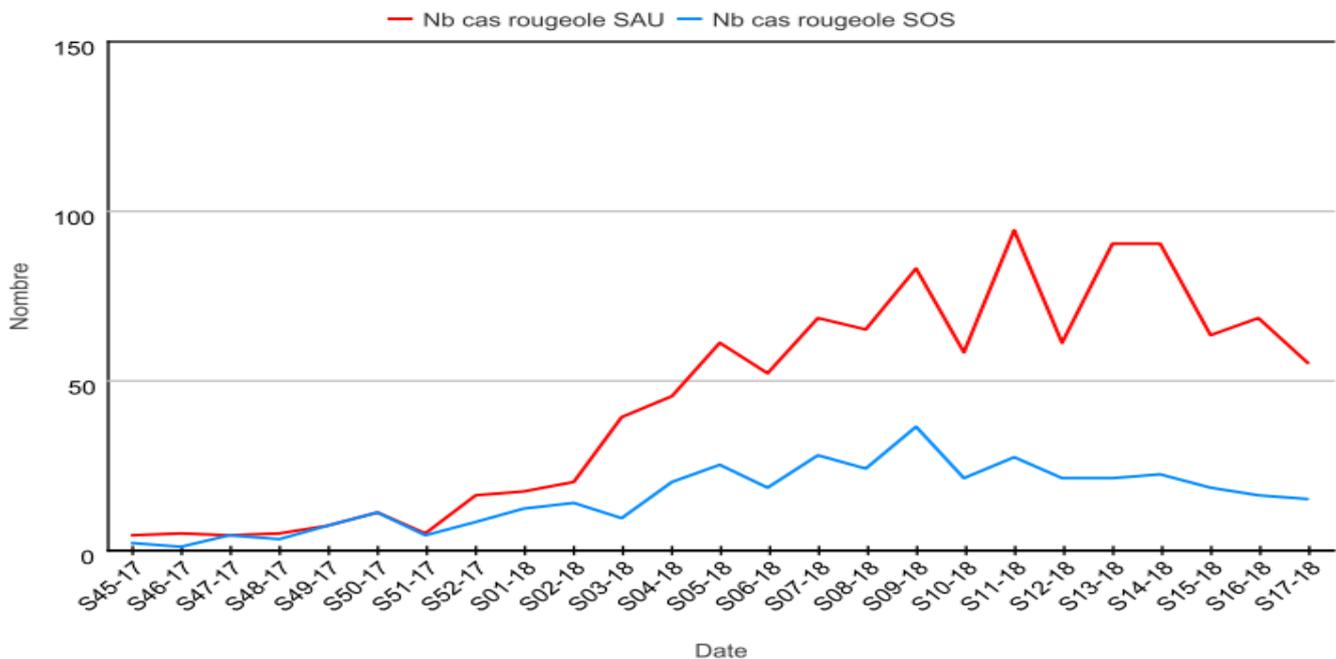


Figure 5 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, du 6/11/2017 au 29/4/2018 (semaine 17), France métropolitaine.



## Couverture vaccinale

Figure 6a : Couverture vaccinale ROR « 1 dose » à 24 mois, par département, 2016. (Sources: certificats de santé du 24ème mois (CS24), et données SNDS-DCIR pour les départements sans données CS24)

Pour en savoir plus sur les sources de données CS24 et SNDS-DCIR, [cliquer ici](#)

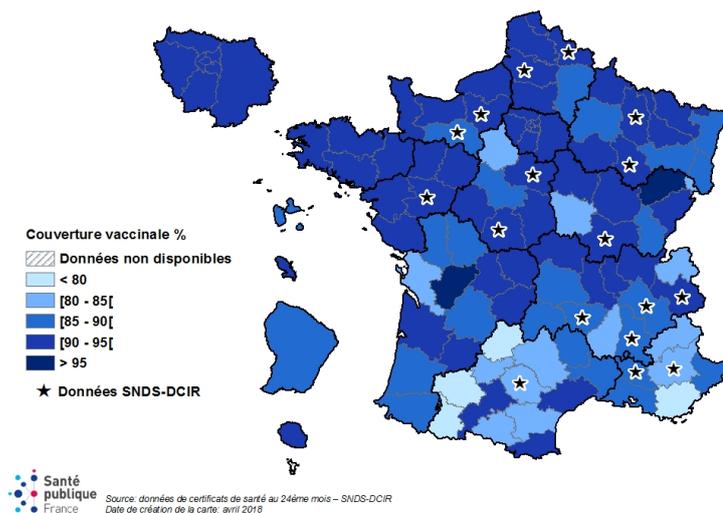
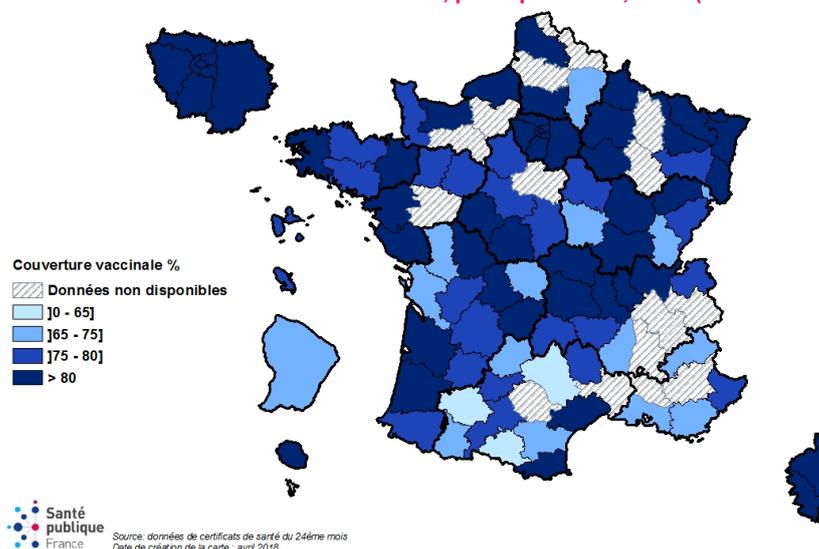


Figure 6b : Couverture vaccinale ROR « 2 doses » à 24 mois, par département, 2016. (Source: CS24)



## Conclusion

- Après une ascension rapide sur les premières semaines de 2018, le nombre de cas commence à s'infléchir, avec un pic épidémique observé au cours de la semaine 13. La prudence reste toutefois de mise, une nouvelle épidémie d'ampleur importante pouvant encore survenir, comme cela a été observé dans plusieurs autres pays européens en 2017 ou en France de 2008 à 2012. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).
- Actuellement, aucun département n'atteint le taux requis de 95% de couverture vaccinale (CV) à 2 ans pour les 2 doses de vaccin permettant d'interrompre la circulation du virus, et seuls 43 départements dépassent les 80% de CV 2 doses ([données 2016](#)). Ainsi les départements aujourd'hui indemnes de rougeole ne sont pas à l'abri d'une extension de la circulation virale dans un avenir proche.
- Les données mettent en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche des patients atteints de rougeole, qu'il s'agisse de cas isolés ou groupés. Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national ([cliquer ici](#)).
- La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Les professionnels de santé doivent donc vérifier systématiquement, et le cas échéant mettre à jour, le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole) ([cliquer ici](#)).

Pour en savoir plus sur la rougeole, consulter le site de [Santé publique France](#)

Remerciements aux réseaux de médecine ambulatoire, aux services d'urgences du réseau Oscour®, SOS Médecins, aux ARS, aux laboratoires, au CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, aux cliniciens, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Pour les données régionales, [cliquer ici](#)

**Directeur de publication**  
François Bourdillon

**Rédaction**  
Fatima Aït El Belghiti  
Denise Antona  
Etienne Lucas

**Comité de rédaction**  
Daniel Lévy-Bruhl  
Bruno Coignard  
Didier Che  
Yann Savitch

**Contact presse**  
Vanessa Lemoine  
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36  
[presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

**Diffusion**  
**Santé publique France**  
12 rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice cedex  
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00  
[invs.santepubliquefrance.fr](http://invs.santepubliquefrance.fr)